

A la Municipalité de

1522 Lucens

Lucens, le 17 juin 2019

Conclusions de la séance du Conseil communal du 17 juin 2019

Le Conseil communal de Lucens a tenu séance le lundi 17 juin 2019, à 20h00, en présence de 38 membres et de la Municipalité au complet.

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2019 a été accepté à l'unanimité, sans discussion.

L'ordre du jour a été accepté à l'unanimité et suivi tel que présenté.

Préavis 03-2019 - Comptes et Gestion 2018

Après discussion, le Conseil Communal décide à l'unanimité:

1. d'adopter les comptes communaux 2018 tels que présentés ;
2. d'approuver la gestion de la Municipalité pour ce même exercice et de lui en donner décharge.

Préavis 04-2019 - Révision du Plan Général d'Affectation des localités périphériques – Etude – Crédit demandé : Fr. 156'165.00

Après une courte discussion, le Conseil Communal décide à l'unanimité:

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre la révision des plans d'affectation des localités périphériques;
2. d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de Fr. 156'165.00 TTC;
3. d'autoriser la Municipalité à financer l'étude par le biais du Fonds de réserve général N° 9282.0 dont le solde s'élève actuellement à Fr. 1'026'098.37.

Préavis 05-2019 - Réfection Rue du Marché et Route d'Oulens –
Réaménagement et amélioration du réseau routier et
souterrain – Crédit demandé : Fr. 1'845'000.00

Après discussion, le Conseil Communal décide par 36 oui et 1 abstention:

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la rue du Marché et de la route d'Oulens;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever le montant de Fr. 95'284.35 sur le compte Fonds renouvellement & entretien des installations des eaux N° 9280.03 dont le solde s'élève actuellement à Fr. 2'053'849.61;
3. d'autoriser la Municipalité à prélever le montant de Fr. 637'987.90 sur le compte Fonds de réserve des égouts N° 9280.05 dont le solde s'élève actuellement à Fr. 1'795'407.97 ;
4. d'autoriser la Municipalité à prélever le montant de Fr. 111'727.75 sur le compte Fonds de réserve général N° 9282.0 dont le solde s'élève actuellement à Fr. 869'933.37, sous réserve d'acceptation du préavis 03-2019 ;
5. d'autoriser la Municipalité à contracter un emprunt pour le solde des travaux de Fr. 1'000'000.00 auprès d'un établissement bancaire ou d'autres institutions aux meilleures conditions du moment ;
6. d'amortir cet investissement sur une durée de 30 ans.

Election du Bureau du Conseil juillet 2019 – juin 2020

Elections tacites (un seul candidat proposé pour chacun des postes)

Président	:	M. Jacky Chabloz	(R)
1 ^{er} Vice-président	:	M. Cédric Duc	(U)
2 ^{ème} Vice-président	:	Mme Lysiane Brahmi	(S)
Scrutatrices	:	Mme Marie-Christine Aubort	(U)
	:	Mme Monique Treppe	(S)
Scrutatrices- Suppléantes	:	M. Gilles Besson	(R)
	:	M. Christophe Saladin	(S)

Après lecture des conclusions, acceptées à l'unanimité, Monsieur le Président lève la séance à 21h45.

Conseil communal de Lucens

Le Président :



Richard Barahona



La secrétaire :



Barbara Duperrex